



Communiqué de presse



MAXIMIN CHARPENTIER, ELU NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST

Ce vendredi 15 mars, Jean-Luc Marx, préfet de la région Grand Est, a présidé la session d'installation des nouveaux membres de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, à Strasbourg, en présence de Jean-Luc Pelletier, président sortant. Cette installation fait suite à l'élection des membres de la Chambre Régionale d'Agriculture qui s'est déroulée le matin même lors d'un vote organisé à Strasbourg.

Le préfet a remercié les membres sortants pour le travail accompli durant la mandature écoulée. Il a félicité l'ensemble des membres élus, en particulier le nouveau président, Maximin CHARPENTIER, et les autres membres du bureau. Il a également remercié les agents de l'État, les salariés de la Chambre Régionale et les représentants des organisations (syndicats notamment) qui ont contribué au bon déroulement et à la réussite de ces élections.

L'agriculture demeure une activité économique et d'aménagement de l'espace et des paysages ruraux de première importance pour la région Grand Est. Le préfet a réaffirmé le soutien de l'État qui accompagne les exploitants et les salariés agricoles de la région.

Maximin CHARPENTIER, nouveau président de la Chambre Régionale d'Agriculture, s'est engagé à conforter l'engagement de la Chambre Régionale en faveur de l'ensemble des agriculteurs et viticulteurs du Grand Est.



@Germain SCHMITT

"Pour une agriculture compétitive, durable et sociale"

La Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est est composée :

- de 10 membres de droit
- les 9 présidents des chambres départementales ou interdépartementale de la région,
- le président du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) ou son suppléant,
- et de 53 membres élus, répartis entre 10 collèges électoraux.

Les élections des membres du collège 1 (chefs d'exploitation et assimilés) se sont tenues jusqu'au 31 janvier 2019, dans le cadre d'un vote effectué par voie électronique ou par correspondance, concomitamment à l'élection des membres des chambres départementales et interdépartementales d'agriculture pour ce collège.

Les membres des autres collèges (collèges 2 à 5) ont été élus le 15 mars au matin par les membres des Chambres Départementales et Interdépartementale d'Agriculture élus au titre de ces collèges.

Les Chambres d'Agriculture tiennent leur légitimité de l'élection de leurs membres au suffrage universel pour six ans. Elles ont un rôle de médiateur entre les agriculteurs et leur environnement économique, politique et social. La forte participation aux élections des Chambres d'Agriculture montre l'importance que les agriculteurs attachent au rôle spécifique des Chambres dans la représentation de leur secteur d'activité. Lors du scrutin de 2019, cette participation s'élève à près de 48 % pour la région Grand Est. Face aux attentes de la société et à la concurrence internationale, le monde agricole a besoin de cette représentation et du rôle de médiation que jouent les Chambres d'Agriculture. Pour exercer pleinement ce rôle, les Chambres d'Agriculture doivent recevoir un mandat clair qui se dégage au travers de la représentativité des organisations syndicales au sortir de l'élection.

Résultats des élections des membres de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est

Collège 1 – Chefs d'exploitation et assimilés - 30 membres		
Liste Confédération paysanne :	2	sièges
Liste Coordination rurale :	5	sièges
Liste d'union FNSEA-JA :	21	sièges
Liste Territoires et filières :	2	sièges
Collège 2 – Propriétaires et usufruitiers - 2 membres		
Liste FRSEA et JA Grand Est	2	sièges
Collège 3a – Salariés de la production agricole- 4 membres		
Liste CFTC AGRI :	3	sièges
Liste FGA-CFDT :	1	sièges
Collège 3b – Salariés des groupements professionnels agricoles - 4 membres		
Liste CFE-CGC :	1	sièges
Liste FGA-CFDT :	3	sièges
Collège 5a – Société coopératives agricoles de la production agricole - 1 membre		
Liste FRSEA et JA Grand Est :	1	siège
Collège 5b – Autres sociétés coopératives agricoles - 4 membres		
Liste FRSEA et JA Grand Est :	4	sièges

Collège 5c – Caisses de crédit agricole - 2 membres		
Liste FRSEA et JA Grand Est :	2	sièges
Collège 5d – Caisses d’assurances mutuelles agricoles et caisses de mutualité sociale agricole - 2 membres		
Liste FRSEA et JA Grand Est :	2	sièges
Collège 5e – Organisations syndicales à vocation générale d’exploitants agricoles ou de jeunes agriculteurs - 2 membres		
Liste FRSEA et JA Grand Est :	2	sièges

Composition du bureau de la Chambre Régionale d’Agriculture Grand Est

Président :	Maximin CHARPENTIER	Marne
1er Vice-Président :	Jean-Luc PELLETIER	Meuse
2ème Vice-Président :	Denis NASS	Alsace
3ème Vice-Président :	Alain BOULARD	Aube
4ème Vice-Président :	Jérôme MATHIEU	Vosges
Secrétaire :	Benoît DAVE	Ardennes
Secrétaire adjoint:	Xavier LEROND	Moselle
Secrétaire adjoint:	Béatrice MOREAU	Marne
Secrétaire adjoint:	Marc POULOT	Haute-Marne
Secrétaire adjoint:	Denis RAMSPACHER	Alsace
Secrétaire adjoint:	Laurent ROUYER	Meurthe-et-Moselle
Membre du bureau	Philippe GIRAULT	Haute-Marne



Bureau CRAGE